LES ÉLÉMENTS À PRÉVOIR LORS DE LA MANIFESTATION :

- Des encadrants identifiés et sensibilisés aux handicaps
- Des places réservées aux personnes en situation de handicap et leur accompagnateur à l'avant ou sur un podium du lieu de la manifestation pour les spectacles debout
- Un prêt de fauteuil roulant pour les personnes ayant un handicap moteur et pour les personnes à mobilité réduite
- Un traducteur en langue des signes
- Des micros bien placés qui permettent la lecture sur les lèvres
- Proposer si possible un audio-guide, des textes imprimés

Direction de la Communication de la Ville de Mulhouse - Impression : Imprimerie de la Ville de Mulhouse - Septembre 2022

Mulhouse

MA MANIFESTATION EST-ELLE ACCESSIBLE À TOUS ?

Depuis 2005, la loi "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" oblige la mise en accessibilité de tout l'espace public par les collectivités et les citoyens.

Les recommandations de cette plaquette vous aideront à poursuivre un effort collectif d'inclusivité et d'accessibilité.

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à **coordinationsante@mulhouse.fr**

VOTRE COMMUNICATION DOIT :

> Être rédigée dans une police facile à lire sans empattements et avec un espacement régulier afin de ne pas fatiguer le lecteur.
Les polices comme **Arial**, **Helvetica** ou **Calibri** sont à privilégier.

> Être illustrée avec des pictogrammes :
En rapport avec chaque idée pour faciliter la compréhension du support et permettre aux individus de lire et comprendre plus facilement.

> Signaler s'il y a des places de stationnement et des sanitaires adaptés

> Indiquer un numéro de portable pour les malentendants pour permettre un échange par SMS.

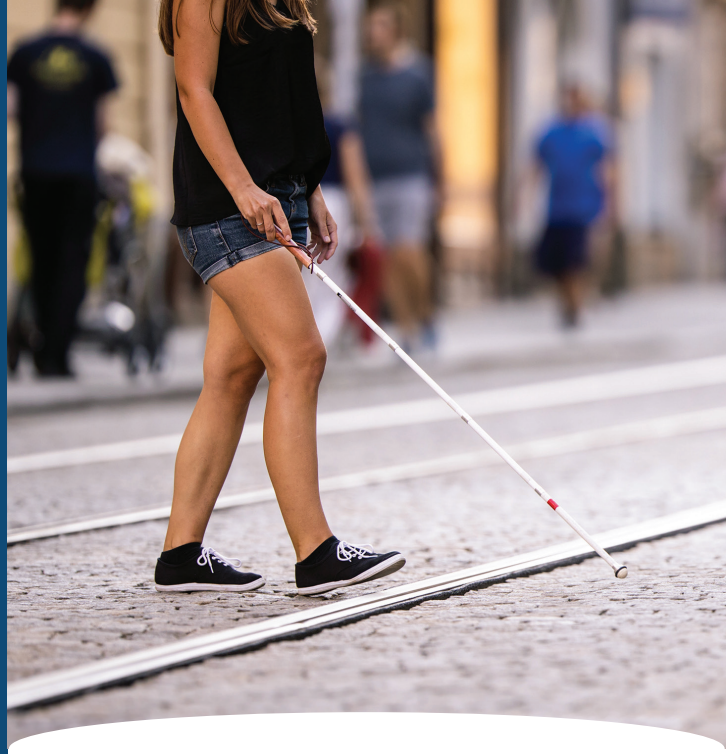

LE LIEU ET TOUS LES ESPACES DE LA MANIFESTATION DOIVENT :

> Être à proximité des transports en commun, et indiquer les lignes à proximité

> Être accessibles et sans obstacles : passages de câbles ou câbles recouverts, sans pente trop forte et sans sol meuble. Eviter les pavés et graviers.

> Être éclairés de nuit

> Être prévus pour tous : ascenseur, rampe d'accès et places de parking réservées

> Être identifiés par une signalétique simple